

LES

Clochers

DE VILLENEUVE EN PERSEIGNE



NO 4

Octobre 2016

La cloche a sonné dans nos écoles

C'est la rentrée



SOMMAIRE

La vie de Villeneuve	2-3-4-5-6
Les commerçants et artisans	7
Chassé	7
St Rigomer des Bois	8
La Fresnaye	9
Lignières-la-Carelle	10-11
Roullée - Montigny	12



C'est sous le soleil, avec joie ou quelques larmes, que s'est effectuée cette rentrée. 208 enfants ont pris leur cartable, 74 se sont rendus à l'école publique du Massif de Perseigne, 134 ont pris le chemin de l'école Sainte Jeanne d'Arc. Une petite baisse des effectifs est constatée dans les deux écoles, due au départ d'un nombre important de CM2 vers la 6^{ème}, avec une arrivée moindre des petits. L'optimisme reste néanmoins de mise pour l'avenir.



EDITORIAL

André Trottet - Maire de Villeneuve en Perseigne

1^{er} Janvier 1996 – 1^{er} Janvier 2017 : de la Communauté de Communes du Massif de Perseigne à la Communauté Urbaine d'Alençon, en passant par la Commune Nouvelle de Villeneuve en Perseigne.

Depuis le 1^{er} janvier 1996, nous avons œuvré pour encadrer les dépenses de fonctionnement en ayant recours systématiquement à la procédure de marché public dans le domaine des ordures ménagères, les travaux de voirie, de la restauration scolaire, des travaux de lotissement et d'assainissement... afin d'obtenir les meilleurs prix.

Au fur et à mesure des années, nous avons transféré les compétences communales en compétences intercommunales pour arriver à un coefficient d'intégration fiscale de 0,77, le coefficient 1 étant la mise en commun de l'intégralité des compétences. Parallèlement, nous avons obtenu une dotation globale de fonctionnement de l'Etat en constante progression car son calcul était particulièrement lié au niveau de transfert des compétences.

Avec la mise en place de la Commune Nouvelle de Villeneuve en Perseigne, nous avons franchi un pas supplémentaire dans l'intégration de nos communes et nous avons continué à mutualiser les dépenses de fonctionnement. Mieux, nous n'avons pas été touchés par la baisse des dotations de l'Etat sur trois ans d'environ - 25% !!!, mais nous avons bénéficié d'une bonification de 5%.

Ainsi, sur les années 2015 et 2016, nous arrivons à une situation fiscale optimale : le niveau de la fiscalité locale voté par Villeneuve en Perseigne n'a jamais été aussi bas. Néanmoins, nous bénéficions d'un niveau de trésorerie jamais égalé : 800000 euros malgré le montant des investissements déjà engagé.



Au regard de la volonté de l'Etat d'encadrer les dépenses des Collectivités Locales et de limiter la fiscalité auprès des administrés, nous nous situons parfaitement dans cette politique. S'il est nécessaire de diminuer les dépenses publiques pour réduire le niveau de la dette, les Collectivités Locales doivent assumer leur part dans cet effort. Ce qui nous différencie sans doute aujourd'hui vis-à-vis d'autres Collectivités, c'est que nous avons pu bonifier notre capacité d'autofinancement pour engager un plan d'investissement élevé adossé à un niveau d'endettement raisonnable. Nous aurions souhaité rester dans cette situation qui est le fruit de nombreuses années de gestion rigoureuse et de choix qui se sont avérés judicieux. Mais, le Parlement a voté une loi qui nous oblige à nous marier à une autre intercommunalité, en raison du niveau de notre population inférieure à 5000 habitants, et ce avant le 31 décembre 2016.

C'est pourquoi, après plusieurs mois de travail avec les services et les élus de la Communauté Urbaine d'Alençon, le Conseil Municipal de Villeneuve en Perseigne, lors de sa séance du 27 juin 2016, a validé l'intégration dans la Communauté Urbaine d'Alençon au 1^{er} janvier 2017, à l'unanimité : 42 voix sur 42. C'est une décision exceptionnelle en raison de l'ampleur du score et cela traduit le travail qui a été réalisé, notamment depuis 2 ans. Comme nous l'avons répété depuis longtemps, il était souhaitable de se rattacher à notre bassin de vie, là où les relations s'exercent au quotidien : emploi, commerces, santé, scolarité, culture...

Vous trouverez dans ce journal, le détail des compétences transférées à la CU d'Alençon. D'ici la fin de l'année, il nous faut trouver un accord sur le reversement de la CU d'Alençon, vers Villeneuve en Perseigne, qui permet de limiter l'application de la fiscalité complémentaire en raison de l'appartenance à la Communauté Urbaine.

Dès à présent, nous savons que cela va entraîner une augmentation de notre fiscalité locale.

Aussi, ce que nous souhaitons maintenant, c'est une période de stabilité de façon à nous donner une lisibilité à moyen terme dans la gestion de notre Collectivité.



Elles se tiendront les 20 et 27 Novembre à la Maison des Services publics de La Fresnaye sur Chedouet. Toutes les personnes intéressées peuvent participer à condition d'être inscrites sur les listes électorales, simplement en signant une déclaration comme quoi «elles partagent les valeurs républicaines de la droite et du centre et qu'elles s'engagent pour l'alternance». Elles devront s'acquitter d'une somme de 2 euros.



79^e SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME

Mortagne-au-Perche du 30 juillet au 06 août 2017

La Fédération Internationale de Cyclotourisme a confié l'organisation de la 79^e semaine fédérale internationale de cyclotourisme au comité départemental de l'Orne. Elle aura lieu du 30 juillet au 6 août 2017.

Cette manifestation accueillera environ 12 000 cyclotouristes et leur famille. Des parcours de longueurs variables (entre 30 et 150 kms) seront proposés chaque jour, au départ de Mortagne au perche.

Un de ces circuits traversera notre commune. Aussi, dès maintenant, les élus, les écoles et les associations ont commencé à réfléchir à différents thèmes de décorations pouvant venir agrémenter notre village à l'occasion de cette manifestation. Une nouvelle réunion, ouverte à toutes les personnes intéressées, est programmée le mardi 8 Novembre à 20h30, à la Maison de Services Publics de La Fresnaye sur Chédouet.

la CUA, c'est quoi ?

La Communauté Urbaine d'Alençon a 20 ans, elle est née le 31 Décembre 1996. Elle a remplacé le District de l'Agglomération Alençonnaise créé le 7 Novembre 1969.

Elle regroupe 34 communes (depuis la fusion de Forges, Radon et Vingt-Hanaps). Sa population est de 57 490 habitants, et passera donc au 1^{er} Janvier 2017 à 59 723 habitants, avec l'intégration de Villeneuve en Perseigne.

Le Conseil Communautaire compte 71 membres. Il est présidé, depuis 2008, par Joaquim Pueyo, Député-maire d'Alençon, secondé par 15 vice-présidents.

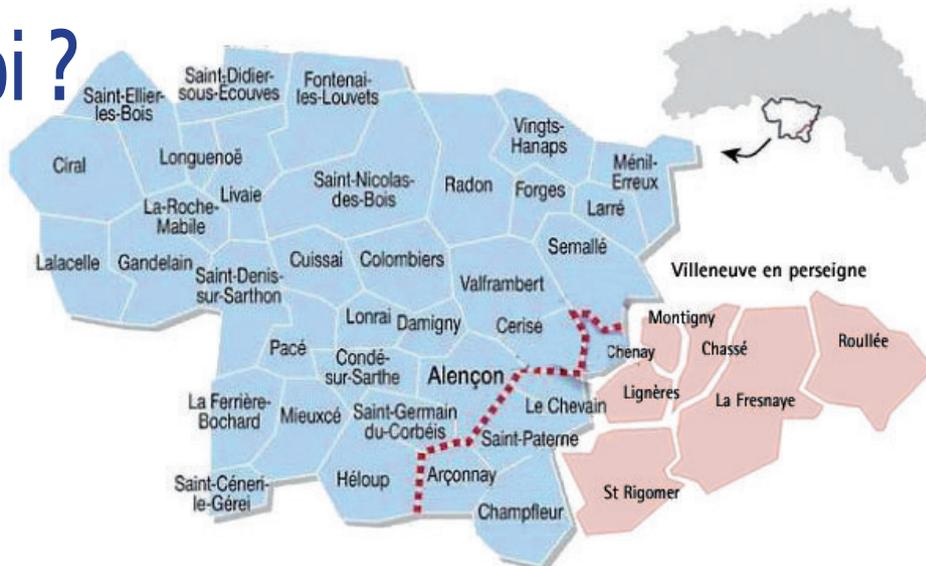
La CUA se substitue aux communes membres dans l'exercice des compétences suivantes :

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES :

- Chartes intercommunales de développement et d'aménagement, schémas directeurs, plans locaux d'urbanisme ou documents d'urbanisme en tenant lieu, programmes locaux de l'habitat, constitution de réserves foncières intéressant la communauté (les conseils municipaux sont saisis pour avis).
- Création et réalisation de zones d'aménagement concerté, actions de développement économique, création et équipement des zones d'activité industrielle, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, actions de réhabilitation d'intérêt communautaire.
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination de secteurs d'aménagement mentionnés à l'article L.332-9 du code de l'urbanisme.
- Construction, aménagement et entretien des locaux scolaires.
- Services d'incendie et de secours.
- Transports urbains de voyageurs.
- Lycées et collèges.
- Eau, assainissement, à l'exclusion de l'hydraulique agricole, ordures ménagères (collecte et traitement).
- Abattoirs, abattoirs marchés, marchés d'intérêt national.
- Voirie des zones d'activités, entrées d'agglomération et entretien des ronds-points.

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Développement de l'enseignement supérieur.
- Terrains destinés aux gens du voyage.
- Garanties d'emprunts.



les 36 communes de la Communauté Urbaine d'Alençon

- Éléments de la politique sociale : conseil de prévention de la délinquance, service de portage des repas à domicile, prise en charge du contingent d'aide sociale, gestion des EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) ou des résidences seniors par le CIAS, secteur de la petite enfance.
- Politique de la Ville et Contrat d'Agglomération.
- Gestion de la restauration scolaire*.
- Gestion des écoles de musique et du Conservatoire à Rayonnement Départemental*.
- Gestion des bibliothèques*.
- Parc des expositions Anova.
- Éclairage public.
- Aménagement, fonctionnement et gestion du centre horticole.
- Aménagement de la rivière La Sarthe par représentation-substitution des communes au sein du Syndicat la rivière La Sarthe.
- Secteur culturel et socioculturel : musée, auditorium, centre d'art, théâtre, Compagnie Bleu 202, café-musique «La Luciole», maisons de Quartier, centres aérés de vacances.
- Équipements sportifs : espace aquatique Alencéa, piscine Pierre Rousseau, patinoire, dojo.
- Équipements touristiques.
- Formation : participation au Centre de Formation des Apprentis (CFA).
- Participation au Pays d'Alençon.

A compter du 1^{er} Janvier 2017, nos équipements dans ces différents domaines seront gérés par la CUA, et la population de Villeneuve en Perseigne pourra bénéficier d'un accès privilégié à tous les services cités (transports, Alencéa, patinoire, conservatoire, médiathèque, structures pour la petite

enfance et pour les personnes âgées, etc...)

FISCALITÉ :

Intégrant une nouvelle intercommunalité, les habitants de Villeneuve en Perseigne devront s'acquitter, à partir de l'année prochaine, des taxes intercommunales en sus des taxes communales, sur l'habitation, sur le foncier bâti et non bâti, et sur les entreprises.

La municipalité s'efforcera d'adapter ses taux d'imposition de façon à maintenir notre pression fiscale, plus faible que celle de la plupart des autres communes.

Pour information, la Communauté Urbaine d'Alençon applique actuellement les taux suivants :

- Taxe d'habitation : 14,79%, avec un abattement général de 15% sur la valeur locative (pour tous), un abattement de 10% pour une ou deux personnes à charge et 15% par personne à charge supplémentaire,
- Taxe sur le foncier bâti : 11,28%,
- Taxe sur le foncier non-bâti : 24,69%,
- Cotisation Foncière des Entreprises : 20,33%.

*étant précisé que :

- pour la gestion de la restauration scolaire, des écoles de musique et des bibliothèques, les équipements resteront propriétés des communes mais seront mis à disposition de la Communauté Urbaine pour l'exercice de ces activités,
- la Communauté Urbaine prend en charge les dépenses afférentes à ces transferts.



INFORMATIONS...

RECENSEMENT

Le recensement de la population va être effectué sur le territoire de Villeneuve en Perseigne au début de 2017. Cinq personnes vont assurer cette opération, qui se déroulera sur Janvier et Février. Ce recensement est important pour le fonctionnement de notre commune, puisqu'il détermine, entre autres, les dotations versées par l'Etat, et le montant de certaines cotisations à des structures intercommunales. Il permet également de suivre les évolutions de notre population, pour mieux appréhender les besoins futurs (écoles, équipements sportifs et culturels, urbanisme, ...)

Merci d'assurer le meilleur accueil aux agents qui vous solliciteront.



LES ÉCOLES

Restaurant scolaire

Pour toute inscription ou annulation, merci de prévenir au plus tard et impérativement avant 9h30 : le mardi pour les jeudi et vendredi - le jeudi pour le lundi - le vendredi pour le mardi suivant.

Tarif : 2,65 euros pour les maternelles, 3,24 euros pour les primaires. Un tarif réduit est appliqué aux familles à partir du 3^{ème} enfant.

Garderie

Les garderies (Lignièrès et La Fresnaye) sont gratuites. Ouverture à 7h30 à Lignièrès, 7h45 à La Fresnaye, fermeture à 17h30 à La Fresnaye, 18h15 à Lignièrès.

Les professeurs

Ecole publique

Directrice : Maggy Robard
Lucie Briffaut
Emmanuelle Champion
Mathieu Daunay



Ecole privée

Directrice : Sandrine Portier
Elodie Charlot
Marie Esnault
Mélanie Lainé
Floriane Mahieux
Gisèle Meunier
Régine Charpentier.



ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte au porte à porte a lieu tous les lundis matin, y compris les jours fériés sauf le 1^{er} Mai et Noël lorsqu'ils tombent un lundi. Les sacs à collecter doivent être déposés le lundi matin.



Des sites de tri sélectif se trouvent dans toutes les communes déléguées, exclusivement réservés au tri (voir consignes sur les containers).

Tout dépôt en dehors des containers constitue une grave incivilité et un délit passible d'une amende.

Il en est de même pour les feux destinés à brûler les déchets végétaux.

L'accès aux déchèteries de la CUA permet de se débarrasser de ces déchets, de l'électro-ménager périmé, des encombrants divers, des produits toxiques, etc..., et c'est gratuit !



TRANSPORT SCOLAIRE

LE CHÂTEAU DE MONTIGNY INSCRIT AUX ISMH

Par arrêté du 1^{er} septembre 2016, le château de Montigny a été inscrit au titre des monuments historiques.

La motivation est décrite ainsi : «*condidérant que le château de Montigny à Villeneuve en Perseigne présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation de la composition voulue au XVIII^e siècle par Jean-Baptiste Boullemer, premier président au Présidial d'Alençon, des apports, tant architecturaux que techniques dus à Ernest Le Comte, passionné de chevaux à la fin du XIX^e siècle et de l'ancienneté de l'église paroissiale de Montigny annexée au domaine vers 1870, le préfet arrête...*»



Cette inscription est l'aboutissement d'une longue démarche, particulièrement bien soutenue par la Direction des Affaires culturelles de Nantes et singulièrement par madame Noelle Combe qui a acquis une connaissance remarquable du domaine. C'est une marque de notoriété qui peut profiter à toute la commune.

Le circuit du transport vers Alençon a été modifié au 1^{er} Septembre 2016

COMMUNE	POINT D'ARRÊT	jour : LMMJV	M	LMJV	LMJV
Villeneuve	RD 311 - Les Broses	06.45			
	VO - Rue Chevres - Chemin Carrefour	06.49			
	VO - La Plaine	06.51			
	Salle des Fêtes - Lignièrès	06.52			
	VO - Le Gouttier (embt)	06.56			
	Bourg Ecole - La Fresnaye	07.02			
	Bourg - Chassé	07.08			
	VO/VO Car du Sarthon	07.12			
Chenay Alençon	Collège St Exupéry - Rue Cl. Bernard		13.25	17.35	18.25
	Lycée Alain	07.30			
Chenay Villeneuve	VO/VO - Car du Sarthon		13.37	17.47	
	Bourg - Chassé		13.41	17.51	18.41
	Bourg Ecole - La Fresnaye		13.47	17.57	18.47
	VO - Le Gouttier (embt)		13.53	18.03	18.53
	Salle des Fêtes - Lignièrès		13.57	18.07	18.57
	VO - La Plaine		13.58	18.08	18.58
	VO - Rue Chevres - Chemin Carrefour		14.00	18.10	
	RD 311 - Les Broses		14.04	18.14	19.04

UN GYMNASSE POUR VILLENEUVE ?

A la fin de la séance du Conseil Municipal le 25 juillet dernier, Monsieur le Maire a proposé la création d'un groupe de travail chargé de réfléchir à l'opportunité et à la faisabilité d'un projet de gymnase pour la commune. Une dizaine de conseillers ont accepté de travailler sur ce projet qui pourrait voir le jour avant la fin du mandat.

ROUTES FORESTIÈRES

Après le désengagement de l'Etat dans l'entretien des routes de ses forêts domaniales, l'ONF n'a plus les moyens de réaliser tous les travaux d'entretien pour assurer la sécurité de ceux qui les empruntent. Depuis plusieurs années cela a entraîné la fermeture progressives de routes forestières. Les élus de Villeneuve en Perseigne se sont mobilisés devant cette situation regrettable qui prive chacun du bénéfice de ce patrimoine naturel exceptionnel.

Nous avons pris en charge une très grande partie de la réfection de la route du Buisson vers le Tertre sur la commune de St Rigomer car cette route était vitale pour les habitants. Il est également envisagé la réouverture du tronçon de route partant de La fresnaye-Le Buisson et allant jusqu'à la croix Pergeline. Ce point central permet la desserte piétonne vers la route du Gros Houx, le carrefour de Croix Samson, ...



Notre commune est maître d'ouvrage pour ces travaux dont le montant est estimé à 50 000 euros HT et pour lesquels l'Etat verse une aide de 80%. Si cette situation n'est pas normale, elle permet néanmoins de faire avancer le dossier de façon favorable.



Un arrêté préfectoral entérinera cette réouverture d'ici la fin de l'année après la réalisation des travaux prévue prochainement. Nous sommes conscients qu'il faudra trouver des solutions pérennes pour entretenir les routes relevant du «domaine privé» de l'Etat.

CHEMIN DE LA BLINIÈRE

LA FRESNAYE SUR CHEDOUET

Suite à la construction de cinq pavillons à La Blinière, il était utile de protéger les piétons en bordure de la route qui n'était pas très large. En raison d'un excédent de terrain, un chemin piétonnier de 1,80m a été créé pour partie en couvrant le fossé et pour partie en prenant sur le talus et ce sur une longueur d'environ 100 mètres. Des poteaux de bois ont été posés tous les 5 mètres pour protéger le chemin. Une bâche a été posée sur le talus et des plantes de recouvrement seront plantées cet automne. Un coût total de 7 500 euros.



SAINT RIGOMER

Le projet d'aménagement du Buisson avance : l'avant-projet a été présenté récemment au Conseil Municipal, avec un chiffrage indicatif des différents postes de dépense. Le montant prévisionnel avoisine les 375 000 euros HT, incluant l'aménagement des bernes, la création d'aires de stationnement, le rétrécissement de la largeur de la route départementale, quelques aménagements de sécurisation, la réfection des évacuations des eaux pluviales, un nouvel éclairage public et des plantations. Le projet sera présenté, après validation définitive par le Conseil, aux habitants de la zone concernée. Nous espérons être en mesure, avant la fin de cette année, de disposer d'un projet définitif pour solliciter des aides au financement auprès des différents partenaires (Etat, Région, Département), et pour lancer les appels d'offres aux entreprises.

RÉSIDENCE LES POMMIERS

LA FRESNAYE SUR CHEDOUET

Lors de la séance du 19 Septembre 2016, le Conseil Municipal a validé le marché alloti des travaux d'aménagement de la résidence des Pommiers à la Fresnaye, répartis en trois lots.

Lot 1

terrassements, assainissement, voirie

Ets TRIFAULT – Marolles les Braults

TTC : 270 026,40 euros

Lot 2 : réseaux divers

Ets ERS Maine – Changé

TTC : 120 954,60 euros

Lot 3 : aménagements paysagers

Ets Julien Legault – Bellou sur Huisne

TTC : 20 191,80 euros

TOTAL : 411 172,80 euros

Les travaux pourront commencer à partir du mois d'octobre pour une durée de 4 à 5 mois. Les réservations pourront être prises sur plan au cours du 4^{ème} trimestre 2016. Compte tenu de la prise de marché, le prix de vente des parcelles devrait se situer entre 30 à 32 euros le m².

ASSAINISSEMENT COLLECTIF À ROULLÉE

Le Conseil Municipal, au vu du rapport présenté par la Commission d'Appels d'Offres, a voté le 29 Août l'attribution des deux lots du marché pour la réalisation de l'assainissement collectif du bourg de Roullée :

Lot n°1 : réseaux

Ets Chapron - Ste Gemmes le Robert (53)

251 102 euros HT

Lot n°2 : station de traitement

Ets MSE - Cinq Mars la Pile (37)

174 700 euros HT

TOTAL : 425 802 euros HT.

Ces travaux sont subventionnés par le département de la Sarthe et par l'Agence de l'Eau des Pays de Loire. Le chantier pourrait s'ouvrir prochainement.

EGLISE

DE CHASSÉ-MONTIGNY

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 25 Juillet, a validé la proposition du cabinet A3DESS, Maître d'œuvre à La Ferté Bernard, pour des travaux de gros-œuvre, toiture et réseaux d'eaux pluviales à l'église de Chassé-Montigny. Le montant de ces travaux est estimé à 110 000 euros HT. Une aide du département de la Sarthe, dans le cadre des subventions accordées aux communes pour la sauvegarde de leurs édifices culturels, nous a été allouée.



Les TAP, Temps d'Activités Périscolaires, ont repris en même temps que la rentrée scolaire 2016. Ils se déroulent chaque après-midi, en fonction des classes, de 13h40 à 15h10, et de 15h10 à 16h40. Tous les enfants de l'école publique y participent, soit 75 élèves. Pour ces activités, nous avons la possibilité d'utiliser les installations extérieures et les différentes salles de la municipalité, mais notre lieu privilégié reste l'ancienne salle ASC. Les animations se déroulent par cycles. Différentes activités sont proposées, notamment manuelles et sportives, en collaboration avec les instituteurs. Pour la première période, gravure sur bois, décoration d'objets, papier mâché et activités sportives seront proposés.



L'ACCUEIL DE LOISIRS DE JUILLET

Il s'est déroulé du mercredi 6 au vendredi 29 juillet 2016, à la Maison des Services Publics, salle des associations, de 9h à 17h. Un accueil était assuré à partir de 8h jusqu'à 18h. Diverses activités ont été proposées : manuelles, sportives (piscine Alencéa, balades en forêt, ...), visite du parc animalier d'Ecouvès et du refuge aux Aulneaux. Comme l'an passé nous sommes partis en mini-camp à Notre Dame de Perseigne, à Neufchatel en Saosnois. Une bonne fréquentation a été constatée, puisque 61 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs. Rendez-vous est donc pris pour 2017..

Pour plus de renseignements sur les TAP ou le centre de loisirs, vous pouvez venir rencontrer Boris à la bibliothèque le mardi de 17h à 19h le contacter au 02 43 34 51 94 ou par mail bibliotheque@fresnayechedouet.fr . D'autres renseignements utiles se trouvent sur le site internet : <http://villeneuve-en-perseigne.e-monsite.com/>

Téléthon

En 2015, petits et grands se sont mobilisés. Les enfants se sont notamment investis avec beaucoup de cœur et de courage lors de l'après-midi sportive et récréative organisée conjointement par les bénévoles, les écoles de la Fresnaye sur Chédouet, leurs animateurs et le Jardin d'Alexandre.

Grace à votre participation nous avons pu donner à l'AFM Téléthon un chèque de 1462,27 euros.

Cette année nous renouvelons notre engagement en vous proposant à nouveau des activités sportives conviviales et familiales. Une tombola dont le tirage sera réalisé au cours de la soirée de clôture est organisée et de nombreux lots sont en jeu ! Nous comptons sur votre présence, votre générosité et votre altruisme.

Génération Téléthon du Massif de Perseigne adresse tous ses remerciements aux municipalités qui mettent gracieusement leurs infrastructures à disposition, aux associations qui nous reçoivent lors des différentes manifestations, à la commune de Villeneuve en Perseigne pour sa participation à l'achat des lots, à Madame Monique Besnard et Monsieur Marcel Ronceray qui chaque année se mobilisent et enfin aux commerçants de la Fresnaye sur Chédouet pour leur soutien et leur générosité.



Agenda

OCTOBRE 2016 :

- Dimanche 16 : marche sur chemins forestiers de 16 km au départ des Ventes-du-four à La Fresnaye sur Chédouet à 13h30.

NOVEMBRE 2016 :

- Samedi 5 : marche nocturne de 6 km, départ à 18 h de la salle des Fêtes de St Rigomer des Bois.
- Mardi 8 : questions pour un après-midi, salle des fêtes de La Fresnaye sur Chédouet à 14h.
- Samedi 19 : marche de 25 km, départ maison communale de la Fresnaye sur Chédouet à 9h.

DECEMBRE 2016 :

- Samedi 3 : repas dansant pour clôturer le Téléthon 2016, à la salle des fêtes de la Fresnaye sur Chédouet et tirage de la tombola !

COMMERCANTS ET ARTISANS DE VILLENEUVE EN PERSEIGNE

Les Clochers de Villeneuve en Perseigne vous offrent la possibilité de vous faire connaître gratuitement sur le territoire de notre commune. Il vous suffit de remettre dans les mairies de Villeneuve en Perseigne, en mentionnant votre autorisation de publier, une carte indiquant votre activité et vos coordonnées précises.

Anfray Philippe
Entreprise Débroussaillage Broyage
 Particuliers et Communes

"Le Haut Binet"
 72600 La Fresnaye sur Chédouet
 Tel: 06.15.42.69.20
 02.43.33.57.31

PEINTURE - VITRERIE
 REVÊTEMENTS SOLS ET MURS
GÉRARD

La Fourmondrière
 72600 LA FRESNAYE SUR CHÉDOUET
 Tél. 02 43 34 24 83

L.E.A
 Lamprière Elevage Appro

Jérémy LAMPERIERE
 Responsable Commercial - Port. 06 80 43 14 77

ZA Parc Paumier - 72600 Villeneuve en perseigne
 Tél. 02 43 33 20 80 - E-mail : lea.elevage@gmail.com

CHAUVIN
MENÈRES

Sarl Chauvin Menuiseries
 Le Bourg
 72600 La Fresnaye sur chédouet
 Tél. : 02 43 97 80 45
 Fax : 02 43 33 11 98
 E-mail : menuiserie@chaubin.fr

PORTES . FENÊTRES . BOIS . PVC . ALU
PORTAILS . VOLETS . STORES . CUISINES
ESCALIERS . PLACARDS . PARQUETS . ISOLATION

Electricité - Plomberie - Chauffage
 Sanitaire - Energie Renouvelable - Domotique
 Etude - Réalisation - Maintenance - Dépannage

DESTECH
 Hubert DESHAYES

La Chevallerie - 72600 La Fresnaye sur chédouet
 Email : destech72@orange.fr
 Téléphone : 06 21 79 78 13
 Télécopie : 02 43 34 13 09

Au Rallye Perseigne
 Restaurant *Tous les Jours*
Le Boisson
 Saint Rigomer des Bois

www.aurallyperseigneleboisson.fr
 Tel. : 02 33 26 30 13 - E-mail : jo-jo.lefrant@wanadoo.fr

Plantouffe
 Horticulture

Rte des Egremondières - << La Perruche >>
 72610 St Rigomer des Bois - 02.33.26.24.49
 06.03.03.58.70

NUGUES LAURENT
 ENTREPRISE DE NETTOYAGE

NETTOYAGE MAISON, BUREAU, VITRES, COMMERCES,
 ESPACES VERTS...

0622180849

PRIX A L'HEURE MÊ CONSULTER

MIP

Moulage Injection Plastique

ZA Le Parc Paumier
 La Fresnaye-sur-Chédouet
 72600 Villeneuve en Perseigne

SE2C 72
 Serrurerie Etudes Conception du Chédouet
 MAULAVE J.Pierre

P : 06 30 64 42 54

La Planche
 72 600 La Fresnaye sur Chédouet
 Mail : se2c72@orange.fr

LG PEINTURE

67, route de Mamers - 72610 St Rigomer des Bois
 Port. 06 82 29 75 05
 E-mail : gilles072@hotmail.fr

Brin d'Beauté
 Pauline votre Esthéticienne à domicile

Bauté des mains / pieds
 Pose de gel / semi-permanent
 Soins visage / corps
 Modelages
 Epilations
 Maquillage

Prenez rendez-vous avec Pauline du
 Lundi au Vendredi 9h-19h et le
 Samedi 9h-14h

06 19 77 32 03

MAINS ELEGANTES
 MYRIAM 06 29 65 05 19

PROTHESISTE ONGULAIRE (diplômée)

ONGLERIE Gel organique naturel. L'ongle n'est pas limé ni déshydraté

SOINS DES PIEDS Produit reconnu 5 étoiles
FEMMES-HOMMES

La Coletterie
 38 route de Mamers Jeudi matin 9h30 à 13h30
 72610 St Rigomer des Bois Après-midi, autres jours sur RDV
 Mail : myluc@wanadoo.fr Vendredi en continu, 9h30 18h
 Site : http://mains-elegantes.olympe.in/



CHASSÉ



SALLE COMMUNALE

Habitants de Villeneuve
 week-end : 100€
 journée (en semaine) : 50€
 journée (samedi) : 80€

Hors Villeneuve
 week-end : 150€
 journée (en semaine) : 80€
 journée (samedi) : 120€

Ouverture Mairie déléguée
 vendredi de 13h30 à 18h30
 02 43 97 52 83
 comunedechasse@orange.fr

• Le contrat «employé communal» a été reconduit pour neuf mois à raison de 20 heures semaine).

LOISIRS

• «Etirements et relaxation»
 L'activité a repris le mercredi de 20h15 à 21h30
 Contact : Mme Jouvin 02 43 33 58 11

• Le petit théâtre
 Les répétitions ont repris le mardi de 20h à 22h30 à la salle de l'Amitié. les acteurs préparent une pièce qui sera jouée à l'automne 2017. Ils recherchent en particulier des hommes pour compléter la troupe. Renseignement en mairie.



Bienvenue à
 Edan Papillon,
 le 17 septembre dernier

LES ARTISANS DE NOTRE COMMUNE...

BUREAU D'ETUDES
 Isabelle CAUTY
 Gérente
 Ingénieur Agronome ENSIAA

Agrostide
 Environnement

Tel 02 43 31 09 09 - Mob. 07 86 44 47 54
 Isabelle.cauty@agrostide.fr
 Le Goutier - Chassé - 72600 Villeneuve en Perseigne
 RCS Le MANIS 534 713 516
 www.agrostide.fr



Villeneuve-en-Perseigne

ST RIGOMER DES BOIS



Ouverture Mairie déléguée

mardi de 14h à 18h
vendredi de 14h à 18h

02 33 26 94 55

e-mail :

mairie.saint.rigomer@orange.fr

www.saintrigomerdesbois.fr

SALLES COMMUNALES

La Charmille

capacité : 150 pers.
journée : 208€
week-end : 260€
demi-journée : 72€

Le Buisson

capacité : 40 pers.
week-end : 62€

Rendez-Vous

Vendredi 11 Novembre

Cérémonies commémoratives de l'Armistice 1918, suivies du Banquet des Têtes Blanches à la Charmille,

Samedi 19 Novembre

Moules frites du Comité des Fêtes.

ETAT CIVIL

Nous avons accueilli
Axel De Castro Colette,
le 2 Mai,
Johan Boiffard, le 11 Mai.
Nous avons uni
Marie-Claude Godet et
Thierry Butet, le 8 juillet
Nous regretterons
Marie-Blanche Roussel,
décédée le 10 septembre

Les actualités

- Le projet d'aménagement du Buisson avance, comme indiqué dans l'article de ce journal consacré aux chantiers en cours.
- La salle d'exposition à la maison de Gaston Floquet a fait l'objet de travaux importants pour le remplacement du plafond défaillant, puis de finitions en peinture.
- Nous avons également terminé la réparation des murs du cimetière et l'aménagement du site du lavoir du Buisson avec l'installation d'une table de pique-nique. Merci à Marthial Gommard et à Régis Gautier qui se sont personnellement et fortement impliqués dans ces chantiers.



Travaux chez Gaston Floquet

- La station de traitement des eaux usées du bourg, qui souffrait de détériorations sur ses ouvrages de maçonnerie suite à des malfaçons, a été réparée.

- Au Cimetière, une opération de recensement des concessions abandonnées va être lancée, de façon à récupérer quelques emplacements et remettre de l'ordre dans notre cimetière communal. La gestion en sera prochainement informatisée, permettant un meilleur suivi des emplacements et des échéances.

- Le Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de Champfleury-Gesnes a entrepris des travaux importants sur son réseau, notamment dans notre bourg, afin d'assurer la liaison avec celui de



Lavoir Communal du Buisson

- Nos travaux d'élaboration d'un nouveau schéma d'accueil en Forêt Domaniale de Perseigne avancent, eux, plutôt lentement, étant confrontés à l'attitude ambiguë des représentants de l'Office National des Forêts, se montrant tout à la fois insistants à l'égard des communes pour promouvoir leur nouvelle politique d'accueil, extrêmement pointilleux sur les contraintes liées à la protection de leur territoire, et aussi particulièrement soucieux d'engager au minimum leurs propres deniers. Les négociations sur l'ouverture des routes forestières se heurtent au même zèle, laissant craindre des difficultés chroniques dans notre accès futur à notre massif forestier.

la commune d'Ancinnes, entrée dans notre syndicat le 1^{er} Janvier dernier. Ces travaux ont occasionné quelques désagréments aux habitants du Chemin de la Fontaine, qui se sont vus, en compensation, dotés d'un raccourci tout neuf !

- Enfin, le département de la Sarthe a entrepris une première tranche de travaux sur la route départementale n°282, de la route d'Ancinnes à la mairie. Un litige avec le département est en cours de discussion concernant le danger présenté par les tampons d'assainissement collectif et les bouches à clé du Syndicat d'Adduction d'Eau Potable se trouvant dénivelés par rapport à la nouvelle voie.



Création du club « Générations Mouvement » (« Aînés Ruraux »)

Lors de l'assemblée générale qui a eu lieu le 2 septembre dernier, les statuts de l'association ont été adoptés et le bureau a été élu :

- Présidente : Mme Claude Buchard,
- Secrétaire : Myriam Marchand,
- Trésorier : Jean-Marie Firmesse,
- Membre : Daniel Burin.



Villeneuve-en-Perseigne

LA FRESNAYE SUR CHÉDOUET



Ouverture Mairie déléguée

lundi de 9h à 12h
 mardi de 9h à 18h
 mercredi de 9h à 17h30
 jeudi de 9h à 17h
 vendredi de 9h à 17h

02 43 97 80 15
 mairie@fresnayechedouet.fr

PERMANENCES

Assistante sociale
 mardi, 9h30 à 12h

Relais Assist. maternelle
 mardi, 13h à 16h
 mercredi, 9h à 12h
 et 13h15 à 16h30

Puéricultrice
 2^e et 4^e mercredi du mois, le
 matin sur rendez-vous

Agence postale 
 du lundi au samedi : 9h à 12h
 mardi APM et jeudi APM : de
 14h à 16h00.

Bibliothèque 
 02 43 34 51 94
 ouvert au public :
 mardi de 6h45 à 19h
 mercredi de 8h30 à 11h30 et
 de 16h à 17h30.



mariages...

Félicitations à
Sandra Ribot et Samuel Tudoce,
 le 16 Juillet 2016,
 La Pièce Couchée - Chassé.

décès...

Georges Tellier - le 8 avril,
 18 rue du Pain Bénit,
 La Fresnaye.
Huguette Debonne - le 16 mai,
 La Lande de Montécouplet,
 La Fresnaye.
Denise Pintiaux, le 4 Juin,
 35 rue de la Forêt de Perseigne
 La Fresnaye.
Gérard Thorin, le 22 Juillet,
 Les Bertries, La Fresnaye.
Alphonse Launay, le 19 août,
 La Lande de Montécouplet,
 La Fresnaye.

naissances...

Bienvenue à
Maillyne Pillard, le 12 mars,
 La Borderie, La Fresnaye
Adrien Poulet, le 18 avril,
 Le Prieuré Saint Pierre,
 La Fresnaye.
Malone Dufour, le 23 juin,
 Les Ruais - La Fresnaye.
Manon Montreuil, le 23 juin,
 37 résidence le Pain Bénit,
 La Fresnaye.

ASSOCIATIONS

TAROT: prochain concours le samedi 2 novembre
 à 14h à la salle des fetes de la Fresnaye.
 Inscription à partir de 13h30.

GYMNASTIQUE : cours tous les mardis de 19h à 20h
 à la salle des fetes de la Fresnaye.
 Tel: 02 43 97 82 93.

KARATE:

lundi :18h30 à 19h45
 mercredi :17h45 à 18h30 (petits)
 18h30 à 19h30 (moyens)
 19h30 à 21h00 (adultes)
 Tél 06 29 78 56 89 - 02 43 97 82 69 - alain.soreau@sfr.fr

COMITE DES FETES

Grand succès à l'occasion de la fête de la ste Anne de la Fresnaye en commençant par la chansonnette du vendredi soir avec le karaoké et pas moins de 400 personnes ont savouré le cochon grillé. La retraite aux flambeaux, la fête foraine et le traditionnel feu d'artifice ont fait pétiller les yeux des petits et des grands.

Un grand merci à tous les bénévoles du comité.

Prochaine manifestation SOIREE MOULES-FRITES
 samedi 22 octobre (17euros - 8 euros pour les enfants).

LES SERVICES

MEDECINS

Dr Alain Bankolé
 Tél. 02 43 97 80 68
 Fax 02 43 33 87 57
 consultations sur rendez-vous
 le matin de 9h à 12h
 le soir de 18h à 20h
Dr Pierre Mathis
 Tél. 02 43 97 80 16
 sur rendez-vous.

KINESITHERAPEUTES

Patrick Segeon - Yann Segeon
 Tél. 02 43 33 73 08

INFIRMIERES

Sylvie Bourré - Sylvaine Vallet
 - *Laure Leitao*
 Soins à domicile ou au cabinet
 sur rendez-vous
 Tél. 02 43 34 08 63

PHARMACIE

Marc Béchambès
 Tél. 02 43 33 75 64
 du lundi au vendredi
 et samedi matin



MOTS MÊLÉS

BOIS	MAIRIE
CARELLE	MONTIGNY
CERF	NUIT
CHASSE	PAYS
CHEDOUET	PERSEIGNE
CONSEIL	PRE
DELEGUEES	RIGOMER
FORET	ROUGE
GOULET	ROULLEE
LIGNIERES	SAINT
MAIRE	VILLENEUVE

Personnalité
 de Villeneuve en Perseigne

L	A	N	M	A	I	R	I	E	D
I	I	M	O	N	T	I	G	N	Y
E	R	G	R	O	U	G	E	E	V
S	A	I	N	T	B	O	I	S	I
N	U	I	T	I	T	M	C	P	L
O	C	E	R	F	E	E	A	A	L
C	H	A	S	S	E	R	R	Y	E
D	E	L	E	G	U	E	E	S	N
R	D	M	A	I	R	E	L	S	E
G	O	U	L	E	T	O	L	T	U
T	U	R	O	U	L	L	E	E	V
P	E	R	S	E	I	G	N	E	E
E	T	E	R	O	F	T	P	R	E



Villeneuve-en-Perseigne

LIGNIERES LA CARELLE



Edito

Bonjour à tous,

Tout d'abord j'espère que vous avez tous bien profité de la période estivale chaude et ensoleillée pour vous reposer, vous ressourcer et «attaquer» une rentrée en pleine forme

Pour nous aussi élus, c'est la rentrée. Le dernier trimestre 2016 sera fortement impacté par la préparation de notre intégration au sein de la Communauté Urbaine d'Alençon au 1^{er} janvier 2017 (l'intégration de notre commune à une communauté de communes ou CUA est, je vous le rappelle, imposé par la loi). Je ne vais pas ici vous détailler les changements au niveau des compétences que nous exercerons mais sachez qu'à partir du 1^{er} janvier 2016 nous devons adapter notre organisation pour optimiser et améliorer encore le service public. L'ensemble de la population de Villeneuve en Perseigne pourra dans de nombreux domaines profiter des infrastructures et activités proposées par la CUA en bénéficiant des tarifs préférentiels accordés à ses habitants.

Nous sommes bien sûr à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations. Cordialement,

Martine Linquette, maire déléguée et 2^{ème} adjointe.

Ouverture Mairie déléguée

lundi de 9h00 à 12h00
jeudi de 13h30 à 18h30

Tél. 09 77 86 14 60

mairie.lignieres72@wanadoo.fr

site :

lignieres-la-carelle.e-monsite.com

GARDERIE

Chantal Epineau
accueille vos enfants
de 7h30 à 8h15 et 16h45 à 18h15



RAMASSAGE SCOLAIRE

8h00 et 17h23
à la garderie



SALLE COMMUNALE

du vendredi 17h au dimanche soir
vaisselle et couverts compris

Capacité : 200 personnes

Habitants de Villeneuve
week-end : 200€

Hors commune

week-end : 350€

LES ARTISANS DE NOTRE COMMUNE...



LES TRAVAUX...

- Réfection de la façade de la mairie en mai 2016.

Cet automne :

- travaux d'assainissement et de drainage des murs du presbytère,
- changement des portes d'entrée extérieure et intérieure de la garderie (1^{ère} entrée du presbytère) et mise aux normes de sécurité actuelle (ouverture extérieure avec barre de déverrouillage). En effet, c'est un bâtiment qui reçoit du public et surtout des enfants,
- réfection du hall d'entrée de la garderie, réaménagement des toilettes des enfants,
- changement de l'escalier d'accès à l'appartement en location situé au 1^{er} étage,
- installation de la rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite pour l'église. Suite à ces travaux nous prévoyons la réfection de la façade du presbytère au printemps. Les devis sont établis et les travaux inscrits au budget,
- aménagement du carrefour situé à l'intersection de la RD16 et de la voie communale n°1. C'est une opération de sécurité demandée par notre commune depuis de nombreuses années (travaux prévus semaine 37).

LES PROJETS...

- Les parcelles constructibles situées au niveau du rond-point de la rue d'Ornant sont en vente. La municipalité de Villeneuve en Perseigne a fait une proposition d'achat aux propriétaires. Si cette proposition aboutissait, nous ferions viabiliser ces terrains et nous les proposerions à la vente dans le cadre d'un lotissement communal d'environ 8 logements. Affaire à suivre !
- L'assainissement et l'éclairage public (projets en attente) seront au premier janvier 2017 une compétence de la CUA. Nous retravaillerons donc conjointement avec la CUA sur ces dossiers.



Nous vous rappelons la présence chaque mercredi soir de Pizza Nico de 18h à 21h30 sur le parking du terrain de foot devenu un lieu de rencontre incontournable pour les Lignénois.



mariages...

Félicitations à

Raphaëlle Binois et
Matthieu Ranck,
le 25 juin 2016.

Marine Van Rijsewijk et
Yann Segeon,
le 14 juillet 2016.

décès

Madame Françoise Perelle,
le 23 juin 2016 à Mamers



il se passe toujours quelque chose à Lignièrès !

La fête communale a été placée cette année sous le signe de la pluie. Le tournoi de foot s'est déroulé sous des trombes d'eau qui n'ont pas découragé les ni joueurs couverts de boue à la fin de la journée, ni les bénévoles dans le même état après les rangements ! Bien sûr la braderie n'a pas eu de succès escompté. Le monde et la bonne ambiance habituelle des promeneurs n'étaient pas au rendez-vous mais nous sommes prêts pour recommencer l'année prochaine avec une météo que nous espérons plus clémente.

Comme chaque année diverses manifestations ont ponctué la vie de notre village. Toujours un grand merci aux bénévoles de toutes nos associations.

La chasse aux œufs pour le régal et la joie des petits et des grands. En effet, un goûter offert à l'ensemble des participants clôture cette manifestation.



La commémoration du 8 Mai de Villeneuve en Perseigne a été organisée cette année à Lignièrès la Carelle. Une messe à la mémoire des morts de toutes les guerres y a été célébrée. Le dépôt de gerbe au monument aux morts s'est déroulé en présence du président du conseil départemental, Dominique Le Méner, du maire de Villeneuve en Perseigne, André Trottet, de Jean-Marie Firmesse, de nombreux élus de Villeneuve en Perseigne et des membres de l'amicale des anciens combattants de Saint Rigomer des Bois. La commémoration a été suivie d'un vin d'honneur et d'un repas réunissant une cinquantaine de convives. Je tiens aussi à souligner la présence amicale de Monsieur Michel Frys, ancien de la 2^{ème} DB qui a fait le voyage depuis le nord de



la France avec sa femme et sa fille pour venir apporter son témoignage de cette page de notre histoire. C'est un personnage « haut en couleurs » qui a gentiment animé cette journée.



C'est la rentrée...

L'organisation d'un barbecue le 9 septembre dernier a marqué la reprise des activités du club ds aînés ruraux.

Les adhérents se réunissent dans la salle du conseil municipal de Lignièrès le 2^e et le 4^e vendredi de chaque mois.

La prochaine assemblée générale se tiendra le vendredi 27 janvier 2017 à la salle polyvalente à 14 heures. Tout le monde est cordialement invité.

Les activités proposées sont ouvertes à tous les adhérents du canton.

- Chaque mardi : marche nordique (le calendrier pour le lieu de départ est disponible auprès des présidents.).
- Bowling à Arçonnay (le calendrier est disponible auprès des présidents.).
- Rencontres amicales de tarots (initiation et perfectionnement) organisées par les aînés ruraux des clubs Normandie-Maine.

RENDEZVOUS

- Mardi 11 octobre : questions pour un après-midi (inter-club).
- Mardi 22 novembre : concours de belote (ouvert à tous).
- Dimanche 18 décembre : repas de Noël.
- Mardi 20 décembre : randonnée pédestre (inter-club).

RENDEZVOUS

- manifestations au profit du téléthon
- commémoration annuelle du 11 novembre suivie du banquet des anciens le dimanche 13 novembre.
- fête de Noël (la date n'est pas encore arrêtée, sûrement le samedi 17 décembre).
- vœux, début janvier 2017





Villeneuve-en-Perseigne

ROULLÉE



Ouverture Mairie déléguée
mercredi de 13h30 à 17h30
02 43 97 83 67 – mairie.roulee@wanadoo.fr

LA RÉCRÉ

- Peinture : le jeudi de 20 h à 22 h
- Belote : le 2^{ème} vendredi de chaque mois à 14 h
- Tarots : le 3^{ème} vendredi du mois à 20 h
- Couture : un mercredi sur deux de 14 à 16 h

LOCATION SALLE COMMUNALE

vendredi soir au dimanche soir - vaisselle incluse

Habitants de Villeneuve : 170€ (+ électricité)

Hors Villeneuve : 240€ (+ électricité)

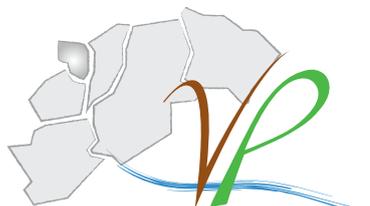
Possibilité de louer le gîte communal (10 personnes)
Une nuit : 180€ - WE : 250€

Dimanche 7 août

Pas moins de quatre-vingt personnes au rendez-vous du barbecue communal, offert par la municipalité. Météo radieuse, jovialité autour de l'apéritif et ambiance conviviale autour des tables... L'après-midi s'est terminée sur le terrain de boules où tireurs et pointeurs ont jaugé leurs talents. Les peintres amateurs de l'associa-



tion « La Récré » avaient exposé leurs toiles et certaines ont trouvé preneurs. Un bel encouragement !



Villeneuve-en-Perseigne

MONTIGNY

Ouverture Mairie déléguée

1^{er} lundi du mois
13h30 à 17h30

02 43 97 84 44

commune-de-montigny
@alsatis.net



CONCOURS PERCHERONS

Le 10 juillet, les conditions météo n'ont pas permis au Concours itinérant de se dérouler, comme prévu, à Chassé. Alain et Monique Patout ont brillamment improvisé l'accueil de cette manifestation sur leur exploitation sise La Rousselière, à Montigny. Un temps excellent a contribué au succès du concours, auquel ont participé les élevages Nicolas, Teinturier, Esnault et, bien entendu, Patout, dans une ambiance agréable. Après ce concours, nos perchérons se sont retrouvés aux 4 jours du Mans pour le concours départemental. Nos élevages se sont classés aux places d'honneur. La palme revient cependant à Monique Patout qui a remporté plusieurs prix, dont celui du Championnat Juments. La plaque lui a été remise par Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture. Merci tous nos éleveurs de représenter notre commune au meilleur niveau.

photo : «Le Maine Libre» Hervé Petitbon

DÎNER COMMUNAL

Le 24 juin, les deux tiers des habitants de Montigny se sont retrouvés dans la salle de l'amitié pour un dîner. L'ambiance sympathique a été appréciée par tous les participants qui ont pris plaisir à se retrouver. La volonté de poursuivre l'existence de notre Commune devenue «déléguée» fut soulignée. A cette occasion, le bureau de l'association sportive et culturelle a été renouvelé. Brigitte Gaultier a pris courageusement la présidence, Liliane Joubert le secrétariat et Chantal Teinturier la trésorerie. La parité changerait-elle de camp? En tout cas, un grand merci à tous.

INCENDIE À MONTIGNY

Dans la soirée du 23 juillet, un incendie a détruit la toiture d'une importante remise, au nord du château. Les pompiers n'ont pu faire mieux que limiter l'incendie au bâtiment atteint.

« Absent au moment de l'incendie, arrivé de Paris deux heures plus tard, j'ai constaté la présence de nombreux habitants de Chassé et Montigny venus proposer leur aide. Cette solidarité au niveau local m'a beaucoup touché et je veux remercier tous les présents et tous ceux qui m'ont ensuite adressé des messages de sympathie. Un merci particulier à Dominique Anfray et Bernard Teinturier qui ont parfaitement assuré le «service restauration» demandé par les pompiers. Ce service n'a pu être assuré que grâce à Monsieur Gauthier qui, présent à la fête de la Fresnaye, a eu la grande gentillesse d'ouvrir son magasin vers 22 heures pour fournir les «victuailles» destinées aux soldats du feu. Je veux leur exprimer toute ma reconnaissance»

Antoine Favier